

**Mémoire sur le projet de Plan d'urbanisme et
de mobilité 2050 (PUM 2050)**

**Présenté à l'Office de consultation publique
de Montréal (OCPM)**



27 septembre 2024

TABLE DES MATIERES

Introduction : Tourisme Montréal et ses orientations stratégiques	1
Partie 1 : Le cadre de référence	2
La vision	2
La stratégie montréalaise	3
Orientation 1 : Accélérer le développement et la consolidation de réseaux actifs et collectifs accessibles et de qualité	3
Orientation 2 : Moduler l'intensification urbaine afin d'en maximiser les cobénéfices	5
Orientation 4 : Dynamiser les espaces à vocation économique et commerciale par une organisation stratégique et écoresponsable du territoire	6
Orientation 7 : Valoriser le patrimoine et les paysages qui participent au caractère pluriel de l'identité montréalaise .	8
Partie 2 : Le cadre sectoriel	10
Les territoires emblématiques	10
Le fleuve et la montagne	10
Le centre-ville et le Vieux-Montréal	13
Les quartiers culturels	16
Les secteurs d'opportunité	17
L'Est de Montréal	17
Bridge-Bonaventure	18
Canal de Lachine	20
Quartier des spectacles	20
Conclusion	20
Bibliographie	23

Introduction : Tourisme Montréal et ses orientations stratégiques

Fondé en 1919, Tourisme Montréal est un organisme à but non lucratif privé fédérant et rassemblant désormais près de 1 000 membres et partenaires autour d'une même mission : propulser l'attractivité de Montréal auprès de ses marchés prioritaires et favoriser un développement durable de la destination. Pour ce faire, l'organisation a d'ailleurs adopté quatre grandes orientations stratégiques pour 2024-2026¹ :

- 1. Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la destination et de son offre;*
- 2. Propulser l'offre d'événements d'affaires et sportifs;*
- 3. Fédérer l'écosystème montréalais dans le développement d'une destination harmonieuse;*
- 4. Mobiliser et rallier le personnel, les partenaires, les membres et la population autour d'une vision commune.*

Tourisme Montréal joue un rôle prépondérant dans le développement de la ville, notamment en veillant au maintien d'une synergie favorable entre les différentes parties prenantes de l'industrie, mais également en accompagnant et en influençant l'écosystème montréalais afin d'encourager la mise en place de projets structurants et novateurs s'harmonisant avec l'identité montréalaise. Pour Tourisme Montréal, le développement touristique doit se faire en adéquation avec la ville et ses résidents. Il ne s'agit pas d'investir ici pour les gens d'ailleurs, mais plutôt de choisir et de soutenir des projets ayant un impact positif et concret sur la qualité et le cadre de vie des Montréalaises et des Montréalais afin de faire de Montréal une ville vibrante et attrayante, et ainsi garantir la qualité de l'expérience pour les visiteurs.

Commentaire général

Le présent mémoire déposé par Tourisme Montréal a été rédigé après consultation des documents déposés sur le site de l'Office de consultation publique de Montréal, plus précisément après consultation des sept chapitres du projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM 2050), ainsi que du glossaire, des annexes 1 et 2 puis de l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et du Comité Jacques-Viger (CJV).

Tourisme Montréal accueille favorablement le nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, mais fidèle à ses principes, entend apporter à la discussion des considérations de nature touristique qui ont un grand effet sur le mieux-vivre ensemble. « Le tourisme doit dorénavant faire partie des réflexions globales du développement des quartiers afin d'optimiser adéquatement cette dualité positive². »

¹(Tourisme Montréal, 2024)

²(Tourisme Montréal, 2021, p. 10)

Partie 1 : Le cadre de référence

La vision

Tourisme Montréal accueille favorablement l'énoncé de vision du PUM ainsi que ses sous-sections, qui abordent notamment la mobilité durable et l'intensification urbaine, les quartiers montréalais ainsi que l'expérience urbaine, et qui vont dans le sens de deux des quatre grandes orientations stratégiques de l'organisation³, à savoir :

- 1. Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la destination et de son offre;*
- 2. Fédérer l'écosystème montréalais dans le développement d'une destination harmonieuse.*

Pour Tourisme Montréal, l'élaboration d'une politique d'urbanisme et de mobilité métropolitaine constitue une occasion à saisir afin de planifier finement le positionnement du tourisme au sein du développement de la ville. La vocation touristique des lieux, des quartiers ou des aménagements ne doit pas perturber l'équilibre de la destination, mais plutôt contribuer à enrichir la prospérité économique de celle-ci, mais aussi et surtout la qualité de vie des résidents.

Dans cette optique, Tourisme Montréal est d'avis que la promotion du bien vivre ensemble promue par la vision du PUM ne peut qu'être favorable à l'attractivité, et même à la *visibilité* de Montréal, et contribue à assurer que l'accueil du tourisme conserve sa bienveillance actuelle, au contraire de nombreuses destinations urbaines dans lesquelles on observe un indice de *tourismophobie* élevé de la part de la population locale, notamment en raison d'enjeux reliés au surtourisme. De ce fait, le tourisme doit s'inscrire dans les réflexions globales relatives à la planification du territoire et il est essentiel de penser le développement de la destination en fonction des visiteurs, mais également des visités.

Pour cette raison, Tourisme Montréal entend apporter à la discussion des considérations issues de son plan de destination harmonieuse qui peuvent avoir un grand effet sur le mieux-vivre ensemble.

Destination harmonieuse : Un cadre d'intervention en tourisme durable⁴

La Destination harmonieuse vise à créer un tourisme intelligent, diversifié, régénérateur et financièrement prospère dans une perspective de développement durable. Véritable manifeste pour une reprise durable, ce cadre d'intervention en tourisme durable vise à reconstruire mieux en s'inscrivant dans la mouvance du tourisme bienveillant et régénératif. Il édifie un front commun pour la résilience touristique avec les communautés d'affaires et locales.

L'objectif de cette stratégie est d'encourager le développement d'une destination touristique exemplaire en ayant un impact positif sur la communauté locale et l'environnement, en favorisant l'heureuse cohabitation entre la population locale et les touristes, en faisant la promotion du tourisme

³(Tourisme Montréal, 2024)

⁴(Tourisme Montréal, 2022)

responsable auprès de notre écosystème, en assurant l'organisation d'événements d'affaires et sportifs respectueux de l'environnement et en encourageant la prise de mesures commerciales durables et propices à la croissance.

La Destination harmonieuse repose sur quatre piliers stratégiques :

- 1. Développer un tourisme plus durable en maximisant l'impact positif de notre industrie ;*
- 2. Favoriser une cohabitation harmonieuse des résidents et des touristes ;*
- 3. Maintenir la destination sécuritaire et résiliente ;*
- 4. Adapter les cultures d'entreprise du secteur touristique.*

Tourisme Montréal aurait aimé que soit davantage abordée la question de l'aménagement en vertu des principes d'une cohabitation harmonieuse entre les touristes et la population locale et **recommande que le PUM prévoie des mécanismes par lesquels ses politiques et l'application de celles-ci tiennent compte de la Destination harmonieuse ainsi que de ses piliers**. Il n'existe aucune mention de cet aspect de la vie urbaine dans le PUM à l'heure actuelle et pourtant, la reconnaissance de l'importance de cette question fait présentement l'objet d'une conversation à l'échelle mondiale.

Tourisme Montréal pourra offrir sa pleine collaboration afin d'assurer un développement touristique harmonieux ainsi que l'intégration de la question du tourisme au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050.

La stratégie montréalaise

Tourisme Montréal accueille favorablement les dix orientations de la stratégie montréalaise du PUM, mais désire tout de même attirer l'attention de l'OCPM et de la Ville sur certains éléments dans l'optique de permettre une meilleure intégration du développement touristique au futur Plan d'urbanisme et de mobilité.

Orientation 1 : Accélérer le développement et la consolidation de réseaux actifs et collectifs accessibles et de qualité

Pour Tourisme Montréal, la mobilité est une mesure d'accueil de base, un service essentiel pour l'expérience touristique, et c'est pourquoi elle doit être facilitée autant pour les résidents que pour les touristes. Dans sa Plateforme électorale publiée en 2021, l'organisation soutenait notamment qu'une mise en tourisme réussie était tributaire de l'accessibilité d'une grande ville⁵. Par conséquent, Tourisme Montréal était, et est toujours d'avis qu'il est opportun de travailler activement à accroître l'accès à la destination puis de faciliter les déplacements au sein de la ville et vers les quartiers⁶.

⁵ (Tourisme Montréal, 2021, p. 11)

⁶ Ibid.

L'organisation recommandait alors que la Ville joigne ses efforts afin d'intensifier les initiatives visant à mieux informer les visiteurs et les résidents sur nos systèmes de transport, mais aussi qu'elle priorise le développement de circuits de transport en commun entre les pôles et quartiers touristiques, ou à fort potentiel touristique, en maximisant l'esthétisme et en optimisant l'empreinte écologique des trajets⁷. La création et la bonification de modes de transport durables et actifs ainsi que la consolidation des réseaux actuels, mais aussi la mise en place de circuits de transport en commun reliant les nombreux sites et attraits touristiques favoriseront l'attractivité et la *visibilité* de Montréal.

Pour ces raisons, Tourisme Montréal est favorable à l'amélioration de la performance des réseaux et de l'expérience de déplacement en transport collectif, tel que présenté à l'objectif 1.5 du chapitre 2 du projet de Plan d'urbanisme et de mobilité. Néanmoins, sans porter de jugement sur la répartition géographique de ces réseaux, Tourisme Montréal souhaiterait que ces différents modes soient faciles d'accès et compatibles entre eux, tant en continuité de réseau qu'en mode de tarification. De plus, cette continuité devrait être étendue, c'est-à-dire qu'il devrait exister des liens entre le futur réseau métropolitain montréalais ainsi que les réseaux des régions limitrophes. À cet effet, la question de l'accessibilité à ces réseaux collectifs et actifs doit figurer au document comme une considération prioritaire, tant pour les résidents que les excursionnistes et les touristes. **L'organisation souhaite que soient davantage énoncés dans le PUM des moyens par lesquels sera mis en place une réflexion sur l'accessibilité physique et la signalétique de façon à favoriser l'intermodalité et de permettre à tous, par souci d'équité, d'accéder puis de naviguer facilement vers les différents points d'intérêt de la ville.** Comme présenté à l'objectif 1.4, Tourisme Montréal encourage fortement la mise en place d'interventions visant à rendre universellement accessibles les réseaux de transport collectif et leurs points d'accès, afin d'offrir des parcours fiables et sans obstacle, telles que la mise en œuvre d'un plan d'intervention en matière d'accessibilité universelle pour les stations de métro ainsi que pour la trame urbaine environnante.

Dans un même ordre d'idée, Tourisme Montréal appuie l'intégration de la notion d'expérience à cette orientation puisque le réseau, qu'il s'agisse du réseau de transport ou du réseau piétonnier, devrait effectivement être facile à comprendre et à naviguer. En effet, les résidents comme les visiteurs doivent pouvoir s'y orienter facilement afin de simplifier leurs déplacements et par conséquent, rendre leur expérience en sol montréalais plus agréable. Le touriste étant essentiellement « centripète », c'est-à-dire qu'il se déplace principalement au centre de la ville et à pied, il faut intégrer la notion d'expérience à l'aménagement des espaces piétons. Par exemple, afin de contribuer non seulement au partage des retombées de l'économie du visiteur, mais également d'éviter des situations de surtourisme au cœur de la ville, il convient de favoriser la dispersion des flux touristiques vers les quartiers de Montréal, dispersion qui sera rendue possible « en améliorant l'accès aux cœurs de quartiers, aux points d'accès du réseau de transport collectif et aux grands générateurs de déplacements⁸ ».

⁷ Ibid.

⁸ (Ville de Montréal, 2024, p. 12)

Ainsi, Tourisme Montréal est d'accord qu'il est essentiel d'assurer la sécurité et le confort du réseau piétonnier, et ce en toute saison, puis ajoute que l'amélioration de ce réseau passe notamment par la mise en place d'une signalisation claire, harmonisée, visible et design. Cela devrait également s'appliquer au réseau piétonnier intérieur, qui est un lieu de passage utilitaire pour les uns, une foire commerciale pour les autres ou encore un attrait touristique majeur pour les visiteurs. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il est essentiel de d'abord mettre en place un réseau de transport collectif adapté et desservant l'ensemble du territoire montréalais afin d'assurer l'accessibilité du territoire dans son entièreté puis permettre et garantir l'utilisation du réseau piétonnier. De plus, il est pertinent de souligner que la question de l'amélioration de l'expérience avait été abordée avec beaucoup de succès dans le développement du métro de Montréal en assurant une grande qualité et une grande diversité architecturale et une judicieuse intégration de l'art contemporain dans ses stations. **Tourisme Montréal recommande donc de favoriser l'innovation architecturale, paysagère et artistique dans chacune des interventions présentées.**

Orientation 2 : Moduler l'intensification urbaine afin d'en maximiser les cobénéfices

Tourisme Montréal apprécie l'introduction de la notion d'intensification urbaine en ajout qualitatif à la densification et, dans l'optique où l'intensification urbaine a comme objectif « [...] d'optimiser l'occupation du territoire, de réduire les déplacements motorisés individuels et de créer des quartiers complets propices aux déplacements de courtes distances.⁹ », Tourisme Montréal se réjouit que, dans ses cibles, le PUM vise la création de milieux de vie permettant aux Montréalais et Montréalaises d'accéder à pied ou en vélo et en l'espace de 15 minutes au transport collectif ainsi qu'à leurs principales ressources quotidiennes¹⁰. **Sans nécessairement procéder à une transformation drastique de l'existant, Tourisme Montréal recommande de penser le développement urbain, surtout dans les secteurs d'opportunité identifiés, en fonction du concept de la « ville 15 minutes », qui devrait être davantage intégré au PUM et qui pourrait guider la création, l'aménagement ou la reconfiguration de certains quartiers.** Il sera également important de veiller, au sein des quartiers développés selon le concept d'intensification, à la création et au maintien d'un équilibre des principaux bénéfices pouvant découler de cette intensification, à savoir¹¹ :

1. L'augmentation de l'offre et de la diversité de logements ;
2. Le développement de nouveaux espaces publics et équipements collectifs ;
3. La préservation et la mise en valeur du patrimoine et des paysages ;
4. La maximisation du verdissement et de la biodiversité ;

⁹ (Ville de Montréal, 2024, p. 44)

¹⁰ (Ville de Montréal, 2024, p. 61)

¹¹ (Ville de Montréal, 2024, p. 46)

5. L'augmentation de la performance environnementale des nouvelles constructions et de leurs terrains.

Tourisme Montréal désire aussi s'assurer que cette intensification urbaine sera bel et bien accompagnée « d'une amélioration de la qualité du cadre de vie au bénéfice de l'ensemble de la communauté ¹² » en plus de réellement permettre « une évolution de la forme urbaine harmonieuse et intégrée dans son contexte en préservant et en mettant en valeur le patrimoine, les paysages et les vues. ¹³ » À ce sujet, Tourisme Montréal aimerait proposer une vision légèrement différente et plus inclusive de ces trois éléments, le patrimoine, les paysages et les vues, qui bénéficieraient à notre avis d'un redécoupage moins sectoriel. Dans le cadre de l'objectif 2.3, *Accompagner l'intensification urbaine d'une amélioration de la qualité du cadre de vie au bénéfice de l'ensemble de la communauté*, le patrimoine semble davantage rattaché à la notion de reconnaissance patrimoniale et de patrimoine bâti alors qu'il serait favorable de retrouver à même le PUM l'utilisation d'une terminologie plus ouverte. Les paysages et les vues étant des éléments patrimoniaux naturels et faisant partie intégrante du patrimoine montréalais, **suggérons ainsi que les vues appartiennent à la notion de paysage et que le patrimoine s'applique tout autant au bâti qu'au paysage, de telle façon que nous devrions lire « mettant en valeur les caractéristiques patrimoniales du bâti et des paysages (incluant les vues) ».**

Orientation 4 : Dynamiser les espaces à vocation économique et commerciale par une organisation stratégique et écoresponsable du territoire

À l'objectif 4.5, *Optimiser l'occupation des espaces de bureau et les conditions d'accueil d'activités culturelles et de services à haute valeur ajoutée*, Tourisme Montréal voit d'un très bon œil les intentions suivantes¹⁴ :

- Effectuer des représentations auprès du gouvernement du Québec afin d'accélérer la réalisation du projet d'agrandissement du Palais des congrès de manière exemplaire pour l'accueil de grands événements internationaux et en termes d'intégration urbaine.
- Mener un chantier en collaboration avec les arrondissements et les acteurs du milieu pour assurer le renouvellement des différents outils, balises et réglementations afin de favoriser la vie culturelle et économique nocturne.

S'il est vrai que la vivacité de l'expérience montréalaise repose en partie sur la qualité et la diversité des événements culturels ¹⁵ se déroulant au sein de la métropole, Tourisme Montréal tient à réaffirmer l'importance et l'apport des événements sportifs et des congrès au tourisme ainsi qu'à la vitalité urbaine. Afin de permettre à Montréal de conserver son attractivité et sa renommée ainsi que

¹² (Ville de Montréal, 2024, p. 59)

¹³ (Ville de Montréal, 2024, p. 44)

¹⁴ (Ville de Montréal, 2024, p. 40)

¹⁵ Le secteur culturel est une priorité de Tourisme Montréal. À ce titre, il est davantage souligné dans la partie 2 de ce mémoire.

sa vitalité culturelle, il est essentiel que la Ville poursuive « [...] ses efforts d'attraction d'investissements et de talents tout en soutenant la diversification de l'offre touristique, culturelle et artistique, tant au cœur de la métropole que dans les quartiers.¹⁶ »

Nonobstant, toujours dans sa Plateforme électorale, Tourisme Montréal évoquait également tout le travail réalisé afin de positionner Montréal comme ville olympique et métropole sportive de premier plan¹⁷. De ce fait, Tourisme Montréal est étonnée de ne trouver à travers le PUM aucune mention claire sur les grands équipements sportifs, comme le Stade IGA, le Centre Claude-Robillard et les infrastructures sportives au parc Jean-Drapeau, ainsi que sur les infrastructures culturelles et d'affaires actuelles, mais aussi futures. Bien que Tourisme Montréal soit, dans l'ensemble, favorable à l'objectif 4,5, elle juge que la place réservée à l'activité touristique, à celle des congrès et aux événements sportifs n'est, dans le PUM, pas à la hauteur des revenus que ces activités engendrent ou peuvent engendrer.

En quatrième action proposée pour cet objectif, le PUM entend soutenir le développement et la complémentarité des infrastructures et des installations nécessaires à l'accueil d'activités et d'événements culturels et touristiques, mais nous apparaît comme manquant la restauration et la modernisation de ces infrastructures et équipements¹⁸. **Aussi, devraient y être ajoutés les activités et événements sportifs et d'affaires qui pourraient, comme les activités et événements culturels, bénéficier de l'ajout d'une cible et de mesures qui leur sont propres puisqu'actuellement, il n'est mention d'aucune mesure urbaine concrète dans le texte.**

Qui plus est, dans son *Plan directeur du sport et du plein air urbains*, la Ville présente le design actif comme un concept de design urbain et d'aménagement dont l'intégration des principes « [...] facilitera la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie et aux déplacements actifs, encouragera une utilisation active des parcs et des espaces verts et favorisera la pratique d'activités physiques et de sports.¹⁹ » Par ailleurs, le tourisme sportif est, selon Tourisme Montréal, composé de trois axes ; compétitif, sportif et professionnel²⁰. Il rejoint ainsi un vaste public composé à la fois de résidents et de visiteurs et l'ajout des équipements sportifs au PUM s'inscrit donc également dans le cadre de l'orientation 6, *Renforcer l'offre et l'accès des lieux de la vie collective comme soutien à l'équité et à la vie de quartier* :

« Les lieux de la vie collective regroupent les équipements collectifs et les espaces publics fréquentés par la population montréalaise. Ils constituent les pôles d'ancrage publics de la vie de proximité, contribuant à la santé, à la culture, à l'éducation, au bien-être, à l'équité et au sentiment d'appartenance de l'ensemble de la population. Ils sont particulièrement importants pour rassembler

¹⁶ (Ville de Montréal, 2024, p. 96)

¹⁷ (Tourisme Montréal, 2021, p. 23)

¹⁸ (Ville de Montréal, 2024, p. 96)

¹⁹ (Ville de Montréal, 2018, p. 7)

²⁰ (Tourisme Montréal, 2021, p. 23)

les Montréalaises et les Montréalais, leur permettre d’être actifs et de bénéficier de la qualité de vie en ville en toutes saisons.²¹ »

Tourisme Montréal est en accord avec cette orientation qui vise à définir les objectifs dont doit se doter le PUM pour concrétiser la volonté de bonifier la vie collective des Montréalaises et Montréalais, mais note, une fois de plus, l’absence des grands équipements sportifs, culturels et de congrès dans la liste de ces lieux dont il faut assurer la qualité et l’entretien, voire la planification de nouveaux équipements. L’aménagement de tels équipements et de mobiliers urbains incite les citoyens et visiteurs à bouger, favorise les échanges et contribue à embellir l’image de la ville. L’intégration de ces équipements aux orientations du PUM vise la création d’un legs sportif par l’entretien et le développement d’infrastructures pouvant accueillir des événements d’envergure, et ainsi assurer des retombées économiques et touristiques, mais également à offrir un legs social auprès de la communauté en encourageant un mode de vie actif et en offrant à la population des installations en parfaite condition pour ainsi encourager le développement sportif montréalais et l’adoption de saines habitudes de vie.

Orientation 7 : Valoriser le patrimoine et les paysages qui participent au caractère pluriel de l’identité montréalaise

À la lecture de l’orientation 7, Tourisme Montréal s’est vue ravie de constater la reconnaissance du « [...] caractère fondamental du patrimoine et des paysages dans la création de l’identité montréalaise dans toute sa pluralité.²² » L’organisation accueille donc positivement les objectifs de cette orientation, notamment les objectifs 7.1, *Mettre en valeur les territoires et les paysages emblématiques montréalais*, et 7.2, *Soutenir l’émergence et la mise en valeur des paysages locaux et des secteurs patrimoniaux*. Bien entendu, le caractère pluriel de l’identité de Montréal repose sur son patrimoine qui se veut riche et diversifié, qu’il soit naturel, culturel ou bâti. Les paysages et le patrimoine sont de véritables « Ancrages des différentes époques qui ont marqué le développement du territoire et créateurs de sens dans nos modes contemporains d’habiter la ville [...] »²³, d’où l’importance de leur porter une attention particulière afin d’en assurer une conservation et une mise en valeur adéquate.

Tourisme Montréal est aussi d’avis qu’il est primordial que des mesures incitatives soient mises en place afin d’assurer la pérennité du patrimoine actuel et d’éviter sa disparition. L’organisation rejoint la vision du PUM en ce sens que le patrimoine ainsi que les paysages sont des biens communs à protéger et à mettre en valeur puisqu’ils témoignent et racontent l’histoire de notre ville et de nos quartiers ainsi que des communautés qui s’y sont établies, en plus de contribuer à la qualité de vie des résidents, ce qui permet de maintenir et d’augmenter l’attractivité et le rayonnement de Montréal²⁴. L’organisation est donc heureuse de voir que la Ville reconnaît la valeur culturelle et

²¹ (Ville de Montréal, 2024, p. 120)

²² (Ville de Montréal, 2024, p. 140)

²³ (Ville de Montréal, 2024, p. 7)

²⁴ (Ville de Montréal, 2024, p. 20)

identitaire, mais aussi économique et environnementale du patrimoine et souhaite que celle-ci veille à la mise en place de réelles mesures visant sa préservation et sa mise en valeur.

Tourisme Montréal tient également à souligner que ce même patrimoine qui bonifie et contribue à la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais relate leur histoire, histoire qui a le potentiel d'attirer des millions de visiteurs à travers le monde malgré qu'elle soit encore jeune, si l'on se compare avec d'autres destinations. **Pour cette raison, Tourisme Montréal recommande de porter et de concrétiser une stratégie de mise en valeur de l'histoire de Montréal en collaboration avec les partenaires culturels**²⁵. Nos ressources sont riches et nombreuses : musées, universités, sociétés d'histoire, archives, patrimoine et toponymie, mais il manque toujours une stratégie globale à court, moyen et long terme axée sur la mise en valeur de l'histoire de la ville et de sa trame urbaine historique²⁶. Cette mise en valeur de l'histoire peut notamment se faire par l'intermédiaire du PUM et de l'intégration du patrimoine à ce dernier de façon à assurer la conservation de la valeur historique et patrimoniale de notre milieu urbain. Cette histoire pourrait, par exemple et comme le souligne le Conseil du patrimoine de Montréal ainsi que le Comité Jacques-Viger, être mise en valeur grâce aux tracés fondateurs :

« La mise en valeur des tracés fondateurs, en l'occurrence les chemins anciens de Montréal, devrait être prise en compte explicitement dans les interventions d'aménagement. On pense aux voies comme le boulevard Saint-Laurent et le boulevard Gouin, le chemin de la Côte-des-Neiges, le chemin Upper Lachine et les autres côtes et montées qui sont autant de tracés anciens ayant structuré l'urbanisation. Dans le PUM qui se veut à la fois plan d'urbanisme et plan de mobilité, leur préservation et leur mise en valeur contribueraient notamment à assurer la protection du paysage et des vues d'intérêt. Cela favoriserait du même coup l'appropriation des lieux par les gens qui les fréquentent.²⁷ »

Dans l'ensemble, Tourisme Montréal approuve et appuie l'orientation 7 du PUM portant sur la reconnaissance du patrimoine dans ses politiques d'aménagements ainsi que l'importance de le préserver et conserver. L'organisation félicite d'ailleurs celui-ci d'évoquer le rôle d'exemplarité que l'administration municipale doit assumer et encourage les modalités de coordination administratives interarrondissement qui prévaudront lors de la planification des diverses reconnaissances des enjeux patrimoniaux. Cette coordination interarrondissement doit d'ailleurs figurer dans un plan stratégique à l'échelle de la ville pour assurer une cohésion d'usage local, mais aussi d'usage touristique dans une optique de cohabitation harmonieuse. À plus grande échelle, il est essentiel d'avoir une vue d'ensemble pour l'aménagement de Montréal et, malgré que la relation entre le central et les arrondissements soit parfois changeante, de veiller à assurer une continuité entre ces derniers.

²⁵ (Tourisme Montréal, 2021, p. 21)

²⁶ Ibid.

²⁷ (Conseil du patrimoine de Montréal et Comité Jacques-Viger, 2024, pp. 11-12)

Finalement, par ses activités courantes qui comprennent le sondage des visiteurs, Tourisme Montréal a pu noter, entre autres, que de grandes préoccupations touristiques liées au patrimoine territorial demeurent peu présentes ou sont absentes du PUM, dont la présence autochtone ainsi que celles relatives aux grands événements ayant marqué l'histoire de la ville au niveau mondial : l'industrialisation du Canal-de-Lachine, l'Expo 67, les 21^e olympiades, les Grands Prix de Formule 1 ou la grande géographie du refus global, pour n'en nommer que quelques-uns. Une réflexion à ce sujet s'impose donc, en collaboration avec tous les organismes concernés ou à naître, et devrait être prise en charge sous le leadership de la Ville.

Partie 2 : Le cadre sectoriel

Les territoires emblématiques

Sans conteste, l'urbanisme peut générer des impacts positifs pour le tourisme, tels que le développement de pôles attractifs ou encore la régénération de quartiers et d'artères commerciales. Au fil des décennies, il s'est développé au sein de Montréal des zones touristiques dont les noms sont davantage évocateurs auprès des visiteurs et dont la renommée n'est plus à faire. Tourisme Montréal reconnaît que les quatre territoires emblématiques comme identifié dans le PUM, soit l'archipel et ses cours d'eau, le mont Royal, le Vieux-Montréal et le centre-ville, représentent quatre entités territoriales suffisamment importantes pour justifier des mesures particulières et sont certainement des attraits touristiques de premier ordre. Pour Tourisme Montréal, ces territoires sont bien plus que des territoires emblématiques ; ils constituent la colonne vertébrale de l'expérience touristique et se retrouvent au cœur de l'expérience montréalaise pour les visiteurs.

Le fleuve et la montagne

En plus de marquer les paysages montréalais, le Saint-Laurent fait partie intégrante de la signature visuelle et identitaire de la métropole. Élément clé du patrimoine naturel de Montréal, le fleuve permet à la destination de se démarquer en lui conférant un caractère insulaire qui tend à être sous-exploité. Dans sa Plateforme électorale, Tourisme Montréal encourageait le développement du tourisme fluvial ainsi que la mise en valeur des rives montréalaises²⁸. Selon l'organisation, le fleuve Saint-Laurent et ses rivières possèdent le potentiel de devenir un milieu d'agrément où cohabitent les visiteurs et les résidents et où il serait possible de voir naître d'importants pôles pour les activités récréotouristiques²⁹. Le potentiel du tourisme fluvial réside dans la mise en place d'une offre qui attire à la fois les visiteurs et les résidents et qui met en valeur le fleuve ainsi que ses attraits³⁰. **Tourisme Montréal maintient que les rives de la ville fassent l'objet d'actions permettant**

²⁸ (Tourisme Montréal, 2021, p. 20)

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

d'améliorer leur aménagement afin de les rendre plus accessibles dans l'optique de favoriser leur développement et mise en valeur³¹.

Tourisme Montréal réitère aussi l'importance d'identifier et de valoriser les terrains répartis sur le territoire situés en rive des cours d'eau et présentant un potentiel soit écologique, récréatif, patrimonial, touristique ou économique³². Il importe que le patrimoine lié à l'eau soit valorisé et que des milieux de vie riverains soient développés afin de redonner le fleuve aux résidents pour qu'ils se l'approprient et que l'insularité de la ville soit davantage intégrée à notre trame urbaine. Plusieurs exemples internationaux, tels que la Chicago Riverwalk ou encore le Copenhagen Harbour Bath, mais aussi davantage locaux, comme l'Oasis dans le bassin Louise du Port de Québec, doivent inspirer la démarche de la Ville lorsqu'il est question de l'accès et de la mise en valeur de nos rives. Il sera ainsi possible de permettre aux Montréalaises et Montréalais de renouer avec le fleuve et le caractère insulaire de la métropole, ce qui contribuera à sa mise en valeur et à maintenir son rôle identitaire. Tourisme Montréal est donc favorable à la mention de restaurer 10 kilomètres de berges d'ici 2032 dans les grands parcs et de pérenniser le programme de réhabilitation des berges de la Ville afin d'augmenter la résilience des écosystèmes riverains tout en mettant en valeur leur accès pour la population³³.

Composé des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, on ne peut également nier le rôle que joue le parc Jean-Drapeau lorsqu'il est question de notre rapport au fleuve Saint-Laurent. Également un lieu marquant dans l'histoire de Montréal ainsi qu'un site indissociable du paysage montréalais, ce parc urbain occupe une place importante dans la réaffirmation et la réappropriation de l'insularité de la destination. Dans les grands principes d'aménagement de son plan directeur, la Société du parc Jean-Drapeau évoque notamment qu'il faut « célébrer le caractère insulaire du parc » et met en lumière le potentiel du site :

« Ce caractère insulaire contribue à l'affirmation de l'identité spécifique du Parc et offre un vaste potentiel d'expériences visuelles et physiques avec le fleuve. La diversification et la multiplication des aménagements riverains sont à favoriser sur le territoire du Parc afin de contribuer à la réalisation du grand projet qui consistera à redonner aux citoyennes et citoyens un accès au fleuve.³⁴ »

En ce sens, et le parc Jean-Drapeau possédant un potentiel récréotouristique énorme, Tourisme Montréal estime qu'il s'agit d'un secteur prioritaire pour le développement du tourisme, d'autant plus que, dans les prochaines années, un nouvel hôtel devrait y voir le jour sur le site du Casino de Montréal. Néanmoins, afin d'attirer et de conserver des visiteurs sur place, il est primordial, d'une part, de s'assurer que la destination dispose de tous les services de base ainsi que de mesures d'accueil constituant une offre qui pourra permettre aux visiteurs de prolonger le temps passé sur place, puis, d'autre part, de prévoir et de mettre en place des mesures favorisant et facilitant la

³¹ Ibid.

³² Ibid.

³³ (Ville de Montréal, 2024, p. 160)

³⁴ (Société du parc Jean-Drapeau, 2023, p. 37)

mobilité active et collective au sein des îles, et non seulement vers celles-ci. Pour un visiteur, la facilité d'accès à un lieu et la possibilité de s'y déplacer aisément jouent un rôle de premier plan dans l'appréciation de son expérience. Malheureusement, les déplacements peuvent actuellement y être plus longs et laborieux en raison des énormes distances à franchir une fois sur place. Tourisme Montréal considère toujours que cet enjeu de mobilité « [...] constitue un frein majeur à la mise en valeur de l'ensemble du parc, que ce soit à des fins de détente, sportives ou culturelles.³⁵ » C'est pourquoi il est nécessaire d'effectuer une réflexion sur les modes de déplacements afin que ceux-ci soient « [...] simples et rapides tout en suscitant une variété de parcours de découverte et en participant activement au caractère attractif du Parc.³⁶ » Pour finir, toujours dans une perspective d'accès au fleuve et d'insularité, Tourisme Montréal souligne l'importance du projet d'aménagement d'une promenade riveraine panoramique à partir de la navette fluviale, grâce à une entrée maritime identitaire, jusqu'à la Place des Nations.

Tourisme Montréal accueille favorablement les mesures inscrites au PUM visant à renforcer « [...] le caractère insulaire de Montréal par des liens visuels et physiques avec les rives, les cours d'eau et les îles montréalaises, et par une réhabilitation de ces éléments.³⁷ » en plus d'être favorable « au développement des activités nautiques décarbonées et des infrastructures nécessaires à leur déploiement.³⁸ » afin de favoriser la création de pôles récréotouristiques.

De surcroît, lorsqu'il est question des éléments identitaires composant le paysage montréalais, on ne peut oublier de mentionner « la montagne », de son vrai nom le mont Royal, lieu emblématique et véritable joyau vert de Montréal. Générateur de corridors visuels exceptionnels et témoin de l'histoire de Montréal, le mont Royal est certainement un lieu patrimonial pour lequel il est crucial d'assurer la protection et le rayonnement. En raison de ses valeurs paysagères et patrimoniales, mais aussi de ses multiples vocations, Tourisme Montréal insiste sur l'importance de réaffirmer « la prédominance du mont Royal dans la ville, son caractère et ses valeurs patrimoniales, écologiques et paysagères exceptionnelles, sa relation avec les cours d'eau et d'autres repères emblématiques montréalais³⁹ » et appuie l'encadrement des hauteurs dont il est question dans le PUM.

Parallèlement, si Tourisme Montréal était étonnée de ne pas retrouver dans le PUM de mention concernant la mobilité une fois sur le parc Jean-Drapeau, l'organisation est cette fois-ci surprise que la section relative au mont Royal n'aborde pas l'accès vers la montagne. Même si directement en lien avec le centre-ville, et malgré qu'il existe un lien visuel reconnu entre le mont Royal, le centre-ville et le fleuve, le chemin pour se rendre à la montagne s'avère souvent introuvable pour la clientèle touristique. Tourisme Montréal souhaite donc mettre en évidence l'existence d'un enjeu bien réel qu'est la signalisation inadéquate du fleuve vers le mont Royal. Comme mentionné précédemment, les visiteurs ne peuvent que bénéficier de la mise en place d'une signalisation claire, harmonisée, visible et design, tel que suggéré pour le réseau piétonnier extérieur et intérieur. **Une telle**

³⁵ (Tourisme Montréal, 2018, p. 7)

³⁶ (Société du parc Jean-Drapeau, 2023, p. 38)

³⁷ (Ville de Montréal, 2024, p. 144)

³⁸ (Ville de Montréal, 2024, p. 9)

³⁹ (Ville de Montréal, 2024, p. 144)

signalisation devrait assurément être mise en place dans ce secteur et suggérons par le fait même l'utilisation d'une signalisation bonifiée permettant la mise en valeur d'éléments patrimoniaux ou encore de marquer l'arrivée du visiteur au sein d'un territoire emblématique.

Tourisme Montréal encourage finalement la Ville, dans le cadre du projet de transformation de la voie Camilien-Houde, à maintenir l'accès aux autobus aux deux versants de la montagne dans une perspective d'accessibilité universelle, d'équité et de mobilité durable.

Le centre-ville et le Vieux-Montréal

La présence de quartiers et de secteurs aux identités distinctes, qu'on pense au parc Jean-Drapeau, au Vieux-Montréal et au Vieux-Port, au Quartier des spectacles ou encore à la rue Saint-Denis et à l'avenue du Mont-Royal, constitue un actif touristique d'une très grande valeur pour Montréal⁴⁰. Tous correspondent à des pôles reconnus et possèdent une fonction éminemment importante, ce pour quoi il faut poursuivre le développement et l'amélioration des pôles récréotouristiques ainsi que des artères emblématiques dans tous les arrondissements⁴¹. Tourisme Montréal est toujours d'avis que la Ville doit continuer d'investir dans le développement de ces pôles touristiques, culturels et commerciaux, et de ceux en devenir, tout en portant une attention particulière aux attraits emblématiques et à l'aménagement de promenades urbaines pouvant les lier⁴².

Le centre-ville de Montréal, vibrant cœur de la métropole, est incontestablement l'un des plus importants pôles touristiques de la destination et il constitue, entre autres, un lieu d'accueil incontournable pour une foule d'événements et de festivals. Malheureusement, le maintien et le développement de ces manifestations culturelles peuvent rapidement être compromis par des enjeux de développement urbain, tout particulièrement au centre-ville⁴³. Cette vitalité culturelle étant si caractéristique de ce territoire et permettant d'assurer son rayonnement à l'international, il serait hautement nuisible à la destination que soient mis en péril la tenue et le développement de ces événements et festivals en ne conservant pas la vocation de ces espaces culturels. Il est crucial que les mesures prévues au futur Plan d'urbanisme et de mobilité permettent de continuer à leur assurer une place en tant qu'acteurs de développement culturel. Comme le soutenait Tourisme Montréal dans sa Plateforme électorale, il importe de « [...] mettre en place les conditions permettant d'atteindre leur potentiel de croissance [...] »⁴⁴, par exemple en assurant la préservation et la modernisation des espaces de diffusion ou disponibles pour la tenue de rassemblements emblématiques. La Ville devra alors veiller à ce que les décisions prises ne constituent pas un frein à l'effervescence culturelle du centre-ville. **Il devrait donc apparaître dans le PUM, principalement parmi les intentions listées au chapitre 7 pour le centre-ville, des mesures propres aux**

⁴⁰ (Tourisme Montréal, 2021, p. 19)

⁴¹ Ibid.

⁴² Ibid.

⁴³ (Tourisme Montréal, 2021, p. 18)

⁴⁴ Ibid.

manifestations culturelles et à l’usage des espaces publics à ces fins afin de réellement renforcer et maintenir l’attractivité du territoire sur le plan culturel.

La vie nocturne joue aussi un rôle essentiel dans l’attractivité et la vitalité du centre-ville puis contribue au rayonnement de la métropole en tant que destination nocturne, mais elle ne vient pas sans défis et nécessite une planification adaptée. De ce point de vue, Tourisme Montréal appuie la Ville dans son intention de « [...] consolider son positionnement de grande métropole en soutenant la vitalité culturelle et commerciale du centre-ville à travers l’intégration d’activités nocturnes.⁴⁵ » L’organisation a été enchantée par la présence de mesures, au chapitre 7, visant à faciliter la réalisation de projets économiques et culturels associés à la vie nocturne puis à soutenir la vie économique nocturne, notamment grâce à la création d’une zone de vitalité au centre-ville afin de tester certaines des initiatives envisagées par la Ville⁴⁶. Toutefois, afin de prévenir des enjeux de cohabitation harmonieuse entre les noctambules et les résidents ou encore les autres usagers de la nuit, **Tourisme Montréal encourage, à long terme, la création de secteurs de vitalité nocturne sur l’ensemble du territoire.**

Par ailleurs, le déploiement d’un plan lumière est d’autant plus pertinent dans le cadre du PUM puisque la mise en lumière est un outil permettant d’embellir le paysage nocturne d’un territoire, d’y mettre en valeur son patrimoine et de le rendre plus sécuritaire pour les visiteurs et les résidents souhaitant explorer la nuit. Eu égard à ce qui précède, **Tourisme Montréal recommande d’intégrer au PUM le plan lumière ou des mesures relatives à l’illumination du centre-ville, ce qui favorisera la mise en valeur du secteur et le maintien de son rayonnement en tant que destination nocturne.**

Aux yeux de Tourisme Montréal, le centre-ville possède aussi un caractère emblématique en raison des différents quartiers qui le composent, tels que le Quartier des spectacles, le Quartier chinois, le Quartier latin ainsi que le Village. Chacun possède une identité distincte qui leur est propre et cette pluralité de quartiers, jumelée aux autres atouts du centre-ville évoqués précédemment, contribue assurément à faire du territoire une destination de choix, tant pour les visiteurs que les résidents. Il sera donc important de bien mettre en valeur ce territoire emblématique « en préservant l’unicité des composantes du massif du centre-ville et en soulignant le caractère distinctif de ses repères historiques ainsi que de ses quartiers⁴⁷ », tel que prévu à l’orientation 7.

⁴⁵ (Ville de Montréal, 2024, p. 34)

⁴⁶ (Ville de Montréal, 2024, p. 72)

⁴⁷ (Ville de Montréal, 2024, p. 144)

Non loin du centre-ville, avec son charme européen et ses rues pavées, ses monuments iconiques ainsi que son ambiance pittoresque, se trouve le Vieux-Montréal, un joyau touristique qui plonge les visiteurs au cœur de la riche histoire de Montréal. Véritable assise du passé de la métropole, son riche patrimoine architectural, culturel et historique lui confère sans aucun doute un caractère emblématique.

Toutefois, ce territoire présente une certaine fragilité et fait présentement face à plusieurs défis, dont certains sont directement liés à la protection de son patrimoine : « De nombreux bâtiments historiques manquent d'entretien et certains immeubles municipaux sont sous-utilisés. L'avenir de certains grands ensembles patrimoniaux institutionnels occupés par les communautés religieuses est aussi une préoccupation.⁴⁸ » Tourisme Montréal partage cette préoccupation et, considérant la mention de cet enjeu dans le PUM, se serait attendue à pouvoir prendre connaissance de mesures concrètes au chapitre 7, plus précisément à l'orientation 7 ou à la section sur le Vieux-Montréal, visant la protection, conservation ou restauration du patrimoine, et non pas seulement sa mise en valeur ou encore sa documentation. Pour Tourisme Montréal, la préservation de ses atouts et de son identité est primordiale. Grâce à son patrimoine culturel et bâti, mais aussi linguistique, il permet de créer une atmosphère et une expérience, par exemple pour un visiteur provenant de l'Ontario ou encore du Vermont, similaire à celle pouvant être vécue en Europe, ce qui contribue fortement à l'attractivité de la destination. Cette caractéristique du territoire doit être conservée et mise en valeur, par exemple en assurant une signalisation adéquate et un bon référencement des lieux culturels et historiques, mais aussi en renforçant, grâce à une vision stratégique urbaine consolidée du Vieux-Montréal, les liens existants entre les repères emblématiques ainsi qu'entre les institutions muséales, culturelles et religieuses qui se trouvent sur le territoire.

Bien entendu, Tourisme Montréal accueille favorablement l'intention de la Ville de faire la promotion du Vieux-Montréal comme une « destination exceptionnelle en misant sur son authenticité et son caractère patrimonial, culturel et insulaire⁴⁹ ». En revanche, il ne faut pas négliger l'importance de l'expérience de déambulation des visiteurs ainsi que l'accessibilité au site. Cette expérience, peut en effet être favorisée par l'incorporation des parcours d'intérêt au territoire et en s'assurant que les rues offrent des chemins qui se veulent confortables et facilement praticables et ce, pour tous les types d'usagers. À cette fin, mais aussi afin de maintenir le dynamisme et l'attractivité du Vieux-Montréal, il faudra veiller à ce que le Vieux-Montréal soit aménagé de façon à être accessible pour tous.

Quant à la question de la fluidité du parcours des visiteurs, il est nécessaire de créer des liens et de mettre en réseau les attraits d'un territoire tout en tentant d'y insérer les composantes identitaires de ce dernier. Les visiteurs ne doivent pas pouvoir ressentir qu'un territoire, qui à leurs yeux est continu, est géré par plusieurs entités, surtout dans le cas du Vieux-Port puisqu'avec les vues et paysages qu'il offre ainsi que l'esthétisme visuel qu'on y retrouve, il constitue un secteur de choix pour permettre aux Montréalaises et Montréalais de reconnecter avec fleuve. L'organisation n'ayant

⁴⁸ (Ville de Montréal, 2024, p. 25)

⁴⁹ (Ville de Montréal, 2024, p. 26)

noté qu'une mince mention concernant l'accès au fleuve par le Vieux-Montréal dans le chapitre 7, **elle encourage la Ville à inclure au Plan d'urbanisme et de mobilité des mesures plus exhaustives pour assurer la collaboration entre les parties prenantes impliquées dans la gestion de ce territoire, ainsi que les instances portuaires, afin de multiplier les points d'accès au fleuve et de mettre en valeur les panoramas qu'on retrouve dans le Vieux-Port.**

Les quartiers culturels

Le développement de la ville se caractérise de plus en plus par un urbanisme touristique de quartiers et de districts⁵⁰. De ce fait, il aurait été important de reconnaître que, à même le territoire de Montréal, un second niveau de territoires possédant des caractéristiques distinctives recoupe tant l'expérience des visiteurs que celle des Montréalaises et Montréalais. **Ces territoires sont reconnus, par Tourisme Montréal, comme des quartiers culturels et mériteraient, à notre avis, des dispositions propres dans le PUM afin de préserver ou mettre en valeur leur particularités urbaines.** Parmi ces quartiers, nous retrouvons, le Plateau Mont-Royal (Mile End) / Petite Italie et Villieray, le Quartier olympique et Rosemont, Outremont, le Quartier du Canal et Pôle des Rapides, la Petite-Italie, le Petit Maghreb et le Petit-Portugal. Chacun de ses quartiers possède sa propre histoire, son propre patrimoine et une identité de lieu unique. Ils contribuent à la création de l'unicité ainsi qu'au foisonnement de l'identité montréalaise. **Tourisme Montréal souhaite qu'y soit incluse la reconnaissance de ces quartiers ainsi que l'ajout de mesures qui permettront de veiller à la mise en valeur et à la conservation de cette identité culturelle qui leur permet de se distinguer.**

Pour faire un retour sur l'orientation 7, Tourisme Montréal appuie aussi l'importance de bonifier la connaissance des paysages et des secteurs patrimoniaux. Tourisme Montréal appuie l'idée et encourage fortement la création de liens, non pas seulement paysagers, entre les composantes identitaires et patrimoniales des quartiers ainsi qu'entre les territoires emblématiques. Toujours dans l'idée de créer une expérience urbaine fluide et de faciliter l'intégration du patrimoine à l'expérience globale, il est nécessaire de mettre en réseau les différents attraits et éléments distinctifs qui ont forgé et qui composent désormais l'identité et la personnalité de Montréal. Tourisme Montréal est donc favorable aux mesures suivantes⁵¹ :

- Soutenir les initiatives qui reconnaissent l'histoire, la présence et les pratiques des communautés autochtones dans la mise en valeur des paysages emblématiques de Montréal, notamment les berges, les cours d'eau, le mont Royal et les grands parcs.
- Accompagner les arrondissements à mettre en place une démarche participative pour élaborer les parcours d'intérêt en mettant en valeur les qualités paysagères et reliant les différentes composantes identitaires du quartier (espaces publics, équipements publics, etc.).

⁵⁰ (Tourisme Montréal, 2021, p. 9)

⁵¹ (Ville de Montréal, 2024, p. 48)

Les secteurs d'opportunité

Parmi les secteurs d'opportunité, Tourisme Montréal a pu en identifier quelques-uns présentant un fort potentiel touristique et pour lesquels il serait souhaitable de miser sur les opportunités relatives à la consolidation des activités génératrices de vitalité ainsi que des attraits.

L'Est de Montréal

Pour Tourisme Montréal, l'Est de l'île, plus précisément dans les secteurs du Parc olympique et de Pointe-aux-Trembles, possède des caractéristiques et qualités qui lui confèrent un fort potentiel touristique. Malheureusement, ces secteurs doivent aussi composer avec certains défis relatifs à la mobilité et à la structuration de l'offre, ce qui rend leur développement touristique plus complexe. Tourisme Montréal se réjouit toutefois que ces secteurs soient reconnus dans le PUM comme des secteurs d'opportunités, ce qui témoigne d'une volonté d'exploiter le potentiel existant, et croit que leur développement touristique cadre avec plusieurs des orientations et des objectifs du Plan d'urbanisme et de mobilité.

Nul doute, le secteur du Parc olympique et d'Espace pour la vie est un important pôle récréotouristique et sportif qui possède, notamment grâce à sa vocation récréotouristique, une force d'attraction importante. Ce secteur est donc un véritable espace multifonctionnel qui allie sport, culture et éducation. À ce sujet, Tourisme Montréal s'est étonnée que le secteur du Parc olympique, incluant les attraits d'Espace pour la vie, ne soit pas reconnu comme un territoire emblématique considérant qu'il répond à l'ensemble des critères du PUM. Il s'agit de l'un des secteurs phares de l'identité montréalaise qui est reconnu internationalement, notamment grâce au Stade olympique, en plus de regrouper des espaces d'appropriation collective. Malgré tout, d'un point de vue touristique, l'un des principaux défis pour ce secteur est l'existence d'une offre de services limitée⁵².

Sa force d'attraction est bel et bien existante, mais les visiteurs peuvent difficilement y passer plus d'une journée en raison d'un manque de services. **Une réflexion sur la structuration de l'offre doit être entamée et des actions permettant la mise en place, par exemple de commerces, des restaurants ainsi que des lieux d'hébergement, devront être entreprises afin de renforcer la vocation touristique du secteur et bonifier son dynamisme. Tourisme Montréal encourage donc la consolidation de la vocation récréotouristique du Parc olympique par l'implantation de services complémentaires à même le secteur ainsi que dans les quartiers environnants.** Tourisme Montréal soutient aussi qu'accroître la connectivité du secteur à son environnement immédiat ne pourra que favoriser l'appropriation des lieux par les résidents et les visiteurs, ce qui contribuera à sa vitalité.

À l'extrémité est de l'île de Montréal se trouve un autre secteur possédant un potentiel touristique considérable, soit le secteur de Pointe-aux-Trembles. Tourisme Montréal juge qu'il s'agit d'un

⁵² (Ville de Montréal, 2024, p. 61)

secteur intéressant pour la villégiature, notamment grâce au projet de revitalisation du quartier du Vieux-Pointe-aux-Trembles actuellement mené par la Société de développement Angus.

Cependant, il est essentiel de s'assurer que ce dernier est facilement accessible et dispose de modes de transport permettant de se rendre à destination. La mobilité vers la Zone Est est présentement un enjeu et Tourisme Montréal est heureuse de constater de la reconnaissance de celui-ci dans le Plan d'urbanisme et de mobilité. Pour l'instant, l'une des façons de s'y rendre correspond à la navette fluviale. **Tourisme Montréal réitère l'importance de maintenir cette navette** puisque, d'un côté, il s'agit de l'une des quelques options disponibles pour se rendre dans l'Est, et de l'autre, parce qu'elle représente une opportunité de créer des liens avec d'autres secteurs, tels que celui de l'archipel. **Tourisme Montréal recommande donc que le secteur soit mieux desservi par différents moyens de mobilité, notamment par la mise en place d'infrastructures y permettant l'intégration du transport collectif et actif.**

À cet effet, l'ensemble des îles de l'est, à la confluence entre le Saint-Laurent et la rivière des Prairies, est reconnu parmi les sous-territoires composant le territoire emblématique de l'archipel et ses cours d'eau. Son potentiel de développement des activités récréotouristiques est reconnu et Tourisme Montréal encourage son aménagement ainsi que sa mise en valeur, mais également l'accès à des « activités récréatives qui valorisent le caractère naturel des lieux, en particulier la pêche, le canot et le kayak et les autres types d'embarcations durables, ainsi que l'observation et l'interprétation de la nature⁵³ », ce qui favorisera la reconnexion avec le fleuve et la mise en évidence du caractère insulaire de Montréal.

Bridge-Bonaventure

Le potentiel touristique du secteur Bridge-Bonaventure repose d'abord sur sa localisation stratégique et sa géographie unique. Étant tout près des ponts Samuel-de-Champlain et Victoria, mais aussi du centre-ville, et bénéficiant d'un accès direct au fleuve et au canal de Lachine, son emplacement ouvre la porte à maintes opportunités touristiques. Cependant, s'il jouit d'une proximité avec les grands axes de transport, ce qui facilitera grandement son accès, certains éléments autres que la mobilité ne doivent pas être négligés si l'on désire que ce territoire conserve son attractivité.

Dans un premier temps, comme le témoignent ses bâtiments et ses installations portuaires, le secteur Bridge-Bonaventure possède un riche passé industriel devant être préservé si l'on souhaite conserver et respecter l'esprit des lieux. Afin de protéger et mettre en valeur ses composantes patrimoniales puis de conserver sa singularité, Tourisme Montréal encourageait, dans son mémoire déposé sur le Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure, plusieurs initiatives dont les suivantes⁵⁴ :

⁵³ (Ville de Montréal, 2024, p. 14)

⁵⁴ (Tourisme Montréal, 2023, pp. 8-9)

- La création de circuits patrimoniaux dans des lieux stratégiques du secteur;
- La préservation du patrimoine industriel et des vues vers les éléments identitaires montréalais tels que le silo no. 5 et l'enseigne Farine Five Roses;
- La mise en valeur du patrimoine bâti et paysager de la Cité-du-havre.

L'organisation était alors satisfaite de noter parmi les objectifs pour ce secteur d'opportunité l'intention d'« assurer la pérennité des valeurs patrimoniales du lieu par la mise en valeur de ses éléments caractéristiques⁵⁵ » et de « créer des parcours attrayants mettant en valeur leurs caractéristiques paysagères et enrichissant l'expérience de tous les usagers⁵⁶ ». Le patrimoine industriel présent dans le secteur de Bridge-Bonaventure doit être mis à profit et la création de parcours thématiques n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui permettrait de dynamiser le secteur et de lui redonner vie. Afin d'intégrer davantage le tourisme culturel au territoire, Tourisme Montréal en profite d'ailleurs pour évoquer l'idée de la requalification et de la reconversion des lieux industriels, comme le silo no 5, à des fins culturelles, par exemple dans l'optique de créer au sein du secteur un pôle culturel et multifonctionnel. L'attribution d'une nouvelle vocation à ce type de lieu est une excellente façon de refaire vivre des bâtiments désuets tout en contribuant à la préservation et à la mise en valeur de leur valeur patrimoniale. De plus, le dynamisme du secteur passera « [...] nécessairement par une mixité d'usages (habitation, commerces, espaces verts, attraits touristiques) dans laquelle chaque activité contribue à la vitalité de chacun.⁵⁷ » **Tourisme Montréal appuie donc le développement d'un nouvel écosystème d'activités, mais recommande également que soit fourni un encadrement adéquat ainsi que des balises claires pour le secteur afin d'éviter que le territoire soit bâti de façon non harmonieuse et qu'une image cohérente puisse plutôt y être développée tout en conservant le patrimoine industriel du secteur.**

Dans un deuxième temps, comme le soulignait Tourisme Montréal dans son précédent mémoire sur Bridge-Bonaventure, la Pointe-du-Moulin est un élément significatif et déterminant dans une perspective de développement touristique⁵⁸. Important site historique offrant un belvédère naturel sur le Vieux-Port ainsi que le Saint-Laurent, ce site pourrait devenir un autre point d'intérêt touristique majeur et sa proximité avec le fleuve devra être exploitée à bon escient afin de permettre aux visiteurs et résidents de profiter des berges, tout en étant tout près du centre-ville. Tourisme Montréal s'est d'ailleurs réjoui de noter, parmi les grands gestes qui guideront la transformation du secteur, l'intention de la Ville de faciliter « l'accessibilité publique à l'eau par la création d'une promenade en bordure du fleuve Saint-Laurent et du canal de Lachine⁵⁹ ». En effet, « la planification du secteur doit renforcer la relation de la Ville avec son fleuve, en offrant un appui marqué au développement touristique aux abords du fleuve et à l'accès aux berges et à l'eau⁶⁰ ». Pour finir, afin

⁵⁵ (Ville de Montréal, 2024, p. 103)

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ (Tourisme Montréal, 2023, p. 15)

⁵⁸ (Tourisme Montréal, 2023, p. 6)

⁵⁹ (Ville de Montréal, 2024, p. 103)

⁶⁰ (Tourisme Montréal, 2023, p. 15)

de soutenir la vocation touristique de Bridge-Bonaventure, Tourisme Montréal ramène une idée précédemment appuyée, c'est-à-dire l'implantation d'un hôtel-boutique sur le site de la Pointe-du-Moulin : « Ce projet permettrait de saisir tout le potentiel touristique du secteur, de s'ancrer dans l'histoire de ce lieu de passage créé par l'implantation de l'ancien Hôtel Exchange, en plus de mettre en valeur le site du silo no. 5, pour ainsi changer sa perspective de fracture dans le paysage et de barrière territoriale.⁶¹ »

Canal de Lachine

S'il s'agissait autrefois d'un important territoire économique, le secteur du canal de Lachine est devenu, depuis l'aménagement de ses berges, un lieu également prisé par les amateurs de vélo, de marche à pied et d'activités nautiques. Tourisme Montréal constate toutefois que de la vocation récréotouristique qu'on associe aussi à ce territoire semble avoir été mise de côté. **L'organisation reconnaît qu'il est important que le secteur reste attractif pour les entreprises et que celui-ci fait face à plusieurs autres enjeux urbains, mais recommande tout de même l'ajout d'objectifs ou la modification des objectifs existants de façon à y intégrer le développement et le maintien de l'offre récréotouristique ainsi que l'accès aux berges le long du canal.**

Tourisme Montréal appuie également la Ville sur la question de l'accessibilité défaillante et le besoin de renforcer l'offre de mobilité active et collective vers et à travers le secteur⁶². De ce fait, l'organisation soutient les mesures et objectifs visant à rendre accessible l'ensemble des sous-secteurs du canal de Lachine et à renforcer l'offre de mobilité desservant ce secteur.

Quartier des spectacles

En 2050, le Quartier des spectacles aura 50 ans. Si le Mont-Royal est le poumon de la ville, le Quartier des spectacles est un véritable cœur culturel. Il constitue un secteur d'opportunité exceptionnel pour le maintien d'une ville de festivals, d'une ville lumière, d'une ville nocturne. **Tourisme Montréal estime qu'il est important de continuer à y saisir les opportunités.**

Conclusion

En 2050, imaginons Montréal comme suit : il y régnera un heureux équilibre entre nature, histoire et urbanité auquel se mêleront durabilité, innovation et modernité. La ville aura évolué de façon à répondre aux défis contemporains auxquels elle sera amenée à faire face tout en préservant son identité et sa personnalité unique, notamment grâce à son riche patrimoine historique et culturel qui aura été adéquatement préservé. Pour les visiteurs et résidents, cette transformation offrira une expérience hors du commun issue d'un mariage harmonieux entre le cadre urbain et dynamique de la métropole ainsi que son patrimoine historique et culturel qui se voudra encore plus riche. La ville offrira une qualité de vie exemplaire à ses résidents qui se traduira notamment par des espaces plus

⁶¹ (Tourisme Montréal, 2023, p. 7)

⁶² (Ville de Montréal, 2024, p. 122)

verts et plus accessibles. La mobilité durable, collective et active sera au cœur de l'expérience ; ni les Montréalaises et Montréalais, ni les visiteurs n'auront à se soucier de leurs déplacements puisqu'ils s'en verront facilités en raison de la diversité des modes de transport qui leur seront proposés. Dès leur arrivée, et qu'ils arrivent par l'aéroport ou encore par l'un de nos emblématiques ponts illuminés, les visiteurs pourront aisément se repérer et s'orienter au sein de la ville de façon à y visiter tous les quartiers et attraits qu'ils auront ciblés.

Pour y arriver, Tourisme Montréal émet les recommandations suivantes :

Pour assurer un développement urbain et touristique harmonieux :

- Prévoir au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 des mécanismes par lesquels ses politiques et l'application de celles-ci tiennent compte de la Destination harmonieuse ainsi que de ses piliers afin d'encourager un développement urbain et touristique favorable à la cohabitation harmonieuse entre les résidents et les visiteurs.
- Intégrer au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 des moyens menant à une réflexion sur l'accessibilité physique et la signalétique de façon à favoriser l'intermodalité et de permettre à tous, par souci d'équité, d'accéder puis de naviguer facilement vers les différents points d'intérêt de la ville.
- Favoriser l'innovation architecturale, paysagère et artistique dans chacune des interventions présentées au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050.
- Penser le développement urbain, surtout dans les secteurs d'opportunité identifiés, en fonction du concept de la « ville 15 minutes » qui devrait être davantage intégré au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et qui pourrait guider la création, l'aménagement ou la reconfiguration de certains quartiers.
- Considérer que les vues appartiennent à la notion de paysage et que le patrimoine s'applique tout autant au bâti qu'au paysage, de façon que de limiter la définition du patrimoine au patrimoine bâti et que soient inclus à la mise en valeur du patrimoine les vues et paysages montréalais.
- Ajouter à l'orientation 4 du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 des mesures, des objectifs et/ou une cible propre aux événements sportifs et d'affaires ainsi qu'au maintien et au développement des infrastructures et des installations nécessaires à l'accueil de ce type d'événements.
- Porter et de concrétiser une stratégie de mise en valeur de l'histoire de Montréal en collaboration avec les partenaires culturels.

Pour les territoires emblématiques :

- Faire des rives de Montréal et des berges du fleuve Saint-Laurent l'objet d'actions permettant d'améliorer leur aménagement afin de les rendre plus accessibles dans l'optique de favoriser leur développement et mise en valeur.
- Prévoir l'installation et l'utilisation d'une signalisation claire, harmonisée, visible et design, par exemple afin d'indiquer le chemin du fleuve vers la montagne, dans l'optique de faciliter les déplacements des visiteurs et d'agrémenter leur expérience de déambulation au sein de la ville et des quartiers, mais aussi de mettre en valeur des éléments historiques et patrimoniaux.
- Inclure au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 des mesures propres aux manifestations culturelles et à l'usage des espaces publics, notamment pour le territoire emblématique du centre-ville, afin de réellement renforcer et maintenir l'attractivité de la destination sur le plan culturel.
- Penser la création de secteurs de vitalité nocturne sur l'ensemble du territoire plutôt que désigner plusieurs zones de vitalité à l'intérieur d'un même territoire, tel que le centre-ville.

- Intégrer au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 le Plan lumière ou des mesures relatives à l'illumination du centre-ville afin de favoriser la mise en valeur du secteur et le maintien de son rayonnement en tant que destination nocturne.
- Mettre en place des mesures plus exhaustives pour assurer la collaboration entre les parties prenantes impliquées dans la gestion du territoire du Vieux-Montréal et du Vieux-Port, ainsi que les instances portuaires, afin de multiplier les points d'accès au fleuve et de mettre en valeur les panoramas qu'on y retrouve.
- Reconnaître au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 les quartiers culturels listés par Tourisme Montréal et procéder à l'ajout de mesures qui permettront de veiller à la mise en valeur et à la conservation de leur identité culturelle propre et distinctive.
- Définir davantage et donner un sens plus précis à la désignation « territoire emblématique » afin que celle-ci permettent la création de mesures concrètes et soit rattachée à un cadre d'action clair propre à ces territoires afin de veiller à la préservation de leurs caractéristiques emblématiques.

Pour les secteurs d'opportunité :

- Encourager et mener une réflexion sur la structuration de l'offre pour le secteur du Parc olympique afin de mettre en place des actions, par exemple l'ouverture de commerces, de restaurants ainsi que de lieux d'hébergement, visant à renforcer et consolider la vocation touristique du secteur puis à bonifier son dynamisme grâce à l'implantation d'activités complémentaires à même le secteur ainsi que dans les quartiers environnants.
- Bonifier l'offre de mobilité vers le secteur de l'Est, notamment par la mise en place d'infrastructures y permettant l'intégration du transport collectif et actif, afin qu'il soit mieux desservi par différents moyens de mobilité et afin de mettre en branle le développement récréotouristique de ce milieu de vie riverain. Maintenir la navette fluviale vers Pointe-aux-Trembles afin de favoriser les liens fluviaux et améliorer la connectivité entre les îles et rives montréalaises.
- Fournir un encadrement adéquat ainsi que des balises claires pour le secteur Bridge-Bonaventure afin d'éviter que le territoire soit bâti de façon non harmonieuse et qu'une image cohérente puisse plutôt y être développée.
- Reconnaître le Quartier des spectacles comme un secteur d'opportunité.

Finalement, Tourisme Montréal souhaite ajouter à ces recommandations l'importance de veiller à un arrimage entre les différents territoires et secteurs malgré la division des compétences en matière de gestion territoriale ainsi que la diversité des parties prenantes impliquées dans le développement urbain. Il importe d'avoir une vision intégrée et non modulaire du territoire puis de créer une fluidité à travers la ville, tant pour les résidents que les visiteurs. Sans cette fluidité, il sera difficile de créer une expérience urbaine harmonieuse et cohérente, qui se veut sans fracture. Tourisme Montréal est donc favorable à et encourage fortement la concertation entre les différentes entités étant responsable ou prenant part d'une façon ou d'une autre à la gestion du territoire montréalais.

Bibliographie

- Conseil du patrimoine de Montréal et Comité Jacques-Viger. (2024, mai). *AVIS PRÉLIMINAIRE DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL ET DU COMITÉ JACQUES-VIGER : Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*. Récupéré sur Office de consultation publique de Montréal: https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P126/1-4_Avis%20pre%CC%81liminaire%20Conseil%20patrimoine%20et%20comite%CC%81%20Jacques-Viger.pdf
- Société du parc Jean-Drapeau. (2023, mars 9). *Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau - Abrégé*. Récupéré sur Parc Jean-Drapeau: https://www.parcjeandrapeau.com/files/publications/parc_jean_drapeau_plan_directeur_abrege_v2023_03_09_1.pdf?p=1
- Tourisme Montréal. (2018, septembre 20). *Réflexion sur l'avenir du parc Jean-Drapeau*. Récupéré sur Tourisme Montréal: <https://dam.mtl.org/includes/js/vendor/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Ftoolkit.mtl.org%2Fbynder%2Fmedia%2F201AF24F-BABC-4345-A06F24799EC65E7B%2Fdownload%3Ffilename%3DR%3%A9flexion-sur-l%E2%80%99avenir-du-Parc-Jean-Drapeau%26extension%3Dpdf>
- Tourisme Montréal. (2021, septembre 13). *Plateforme de Tourisme Montréal : 24 opportunités pour le développement d'une destination touristique harmonieuse*. Récupéré sur Tourisme Montréal: <https://dam.mtl.org/includes/js/vendor/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Ftoolkit.mtl.org%2Fbynder%2Fmedia%2F51D9F7B8-F324-4CFF-9522815C17AD2701%2Fdownload%3Ffilename%3DPlateforme-Tourisme-Montr%C3%A9al%26extension%3Dpdf>
- Tourisme Montréal. (2022, mai). *Destination harmonieuse : Cadre d'intervention en tourisme durable 2022-2030*. Récupéré sur Tourisme Montréal: <https://dam.mtl.org/m/4f528e8aa9a0a46f/original/Destination-Harmonieuse-Plan-d-action-2022-2030.pdf>
- Tourisme Montréal. (2023, juin 13). *Mémoire sur le Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure*. Récupéré sur Tourisme Montréal: https://dam.mtl.org/includes/js/vendor/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Ftoolkit.mtl.org%2Fbynder%2Fmedia%2FF9F628E1-3055-4681-B3B8E3C0DD92236B%2Fdownload%3Ffilename%3D20230613_Me%CC%81moire-Tourisme-Montr%C3%A9al%26extension%3Dpdf
- Tourisme Montréal. (2024, avril 4). *Mémoire sur la Politique de la vie nocturne*. Récupéré sur Ville de Montréal: https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/M%9MOIRE_TOURISME_NUIT_20240405.PDF
- Tourisme Montréal. (2024). *Planification stratégique d'organisation 2024-2026*. Récupéré sur Tourisme Montréal: <https://dam.mtl.org/m/4fdab852293ce367/original/Plan-strategique-2024-2026-publication-web.pdf>

- Ville de Montréal. (2018). *Plan directeur du sport et du plein air urbains : Projet de plan d'action 2018-2028*. Récupéré sur Ville de Montréal: https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DOC_PLANACTION_20180404.PDF
- Ville de Montréal. (2024, juin 11). *Chapitre 1 - La vision*. Récupéré sur Ville de Montréal : Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 - Documents: <https://mtl.ged.montreal.ca/constellio/?collection=mtlca&portal=REPDOCVDM#!displayDocument/00000086814>
- Ville de Montréal. (2024, juin 11). *Chapitre 2 - La stratégie montréalaise*. Récupéré sur Ville de Montréal : Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 - Documents: <https://mtl.ged.montreal.ca/constellio/?collection=mtlca&portal=REPDOCVDM#!displayDocument/00000086810>
- Ville de Montréal. (2024, juin 11). *Chapitre 3 - Les territoires emblématiques*. Récupéré sur Ville de Montréal : Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 - Documents: <https://mtl.ged.montreal.ca/constellio/?collection=mtlca&portal=REPDOCVDM#!displayDocument/00000086806>
- Ville de Montréal. (2024, juin 11). *Chapitre 4 - Les secteurs d'opportunité*. Récupéré sur Ville de Montréal - Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 - Documents: <https://mtl.ged.montreal.ca/constellio/?collection=mtlca&portal=REPDOCVDM#!displayDocument/00000086802>
- Ville de Montréal. (2024, juin 11). *Chapitre 7 - La mise en oeuvre*. Récupéré sur Ville de Montréal : Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 - Documents: <https://mtl.ged.montreal.ca/constellio/?collection=mtlca&portal=REPDOCVDM#!displayDocument/00000086790>